



À LA BARRE PEINE PERDUE ?

texte **Ronan Chéneau**
mise en scène collective

CRÉATION 2026

Spectacle tout public à partir de 14 ans
Durée 1h15 min
Jauge 150 personnes





Qu'attendre exactement de la justice et de ses procédures ?

Existe-t-il un tribunal idéal où tout se répare ?

Est-ce la justice qui transforme la société, ou bien l'inverse ?

À travers la reconstitution d'audiences de tribunal, ce spectacle de théâtre vient questionner l'état de notre système judiciaire, et le silence qui entoure les violences sexistes et sexuelles.

Inspirés d'affaires réelles, les échanges entre magistrat·es, accusé·es, victimes et avocat·es révèlent la complexité d'une justice en souffrance, éprouvée par les limites de son fonctionnement, et fragilisée par l'épuisement de ses ressources économiques et humaines. Face à la

multiplicité des situations, des faits souvent invisibles, des souffrances passées difficiles à exprimer ou à prouver, le système vacille. Comment, dans ces conditions, réussir à « rendre justice » ?

Une pièce qui nous éclaire sur la société d'aujourd'hui, où les agressions se dissimulent au cœur du quotidien — dans le couple, la famille, les ami·es, au travail — et où les rapports de domination persistent, insidieux, invisibles. Est-ce la justice qui transformera la société ? Ou bien l'inverse ?

CONTEXTE

Pourquoi *À la Barre*, créée en mai 2024 devient *À la Barre, Peine perdue* ?

À la Barre fut créé en mai 2024 au Palais de Justice de Rouen dans le cadre du temps fort « En Quête de justice » proposé par le CDN de Normandie-Rouen.

Ce spectacle est né de la volonté d'une compagnie d'interroger la justice et son fonctionnement sur la question des violences faites aux femmes, dans la sphère familiale, au quotidien, dans le couple ou au travail. Il fut ensuite joué 20 fois au Palais de Justice d'Avignon durant la 79^{ème} édition du festival éponyme, dans un lieu de justice devenu emblématique pour les luttes féministes après la tenue du procès des viols de Mazan.

Toujours suivie d'échanges, chaque représentation offrait un temps citoyen inédit, où le public rencontrait l'institution judiciaire sous un jour nouveau, confrontée à des drames humains, des situations aussi urgentes que complexes. L'œuvre en tant que telle fut saluée par la presse et les professionnel·les de la justice.

À la rentrée 2025, un événement, comme une déflagration, est venu nous toucher toutes et tous : nous apprenions via #metoothéâtre qu'une personne très proche de nous était mise en cause pour des faits graves de violences sexuelles.

Il y eu d'abord un temps de sidération, puis d'interrogation : conscient·es que la justice doive maintenant faire son travail, dans le strict respect de la présomption d'innocence, nous nous sommes interrogé·es sur nous-mêmes et ce spectacle, en dépit de nos connaissances acquises sur les violences sexistes et sexuelles, après avoir assisté à de nombreuses audiences, sommes-nous assez vigilant·es ?

Sommes-nous tout à fait au point sur ces questions et sur la prévention ?

Un adage féministe nous le rappelle : « *not all men but always a man* » *. Les violeurs et les agresseurs peuvent être partout et les meilleures intentions ne peuvent être tenues pour un brevet de féminisme infailible.

Nos échanges avec #metoothéâtre, les discussions entre nous et autour de nous ont fini par nous convaincre de la nécessité de poursuivre ce travail en le réinterrogeant, de rouvrir le chantier avec détermination, conscience et gravité, pour ne laisser ni la fatalité ni les agresseurs gagner.

À la Barre, Peine perdue ? Veut interpeler, insister plus encore sur l'urgence, nous rappeler l'ampleur de la tâche à accomplir.

Peine perdue, parce que si la peine est une des armes de la justice, elle ne peut être, selon nous, une solution unique, ultime. **C'est là le sens initial du spectacle et son principe, qui reste inchangé.** L'institution judiciaire – imparfaite par essence, comme toute entreprise humaine – souffre particulièrement si on attend d'elle et elle seule ce que tout le monde doit faire : changer la société, changer nos représentations, changer les rapports hommes/femmes. Changer les hommes.

* « *Pas tous les hommes mais toujours un homme* »



« Les agressions sexuelles et le viol sont moteurs dans chaque système d'oppression élaboré par l'homme, au nombre desquels comptent l'esclavage, le colonialisme, la guerre, le génocide et l'ensemble des crimes contre l'humanité. Ces agressions jouent un rôle central dans la domination masculine – qui inclut la domination d'autres hommes et d'enfants, faut-il préciser. La question sexuelle est en premier lieu une question politique. »

Catharine McKinnon
Le Monde 20/11/2023

DISTRIBUTION

TEXTE

Ronan Chéneau

MISE EN SCÈNE & JEU

Marion Casabianca

Anne Cosmao

Rémi Dessenoix

Valérie Diome

Adrien Vada

CONSEIL MUSICAL

Agathe Bloutin

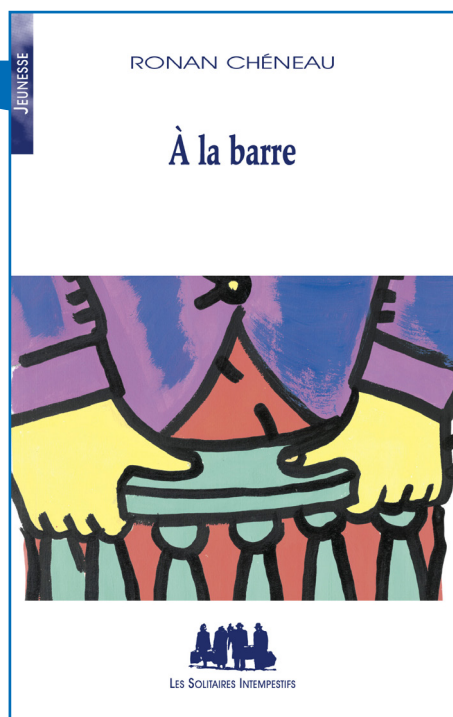
AVEC LES REGARDS DE

Maître Isabelle Delacour,
AVOCATE RÉFÉRENTE AUPRÈS DE LA
VILLE DE ROUEN SUR LA QUESTION
DES DROITS DES FEMMES

Maître Yaël Godefroy,
AVOCATE PÉNALISTE ROUENNAISE

PRODUCTION

CDN de Normandie-Rouen



Texte publié aux éditions
Les Solitaires intempestifs

88 pages

ISBN 978-2-84681-771-4

Prix : 13.00€

Collection : Jeunesse

Date de parution : 17 avril 2025



MISE EN SCÈNE

À travers un objet de fiction, plusieurs affaires sont présentées sans lien direct entre elles, hormis le droit des femmes, l'équité homme-femme et les violences intrafamiliales et professionnelles. Le public n'assiste pas à un procès unique ancré dans la réalité, mais devient témoin d'une parole universelle. Ce spectacle ne vise pas à poser des jugements fictifs, mais plutôt à comprendre le rôle des acteurs et actrices du tribunal et le fonctionnement de ce lieu complexe. Au-delà du divertissement, il s'agit d'un outil pédagogique et citoyen.

LE DISPOSITIF

Les cinq comédiennes et comédiens endossent successivement les rôles de juge, de greffier ou greffière, d'avocat·e général, d'avocat·e de la partie civile ou de la défense, ainsi que des victimes ou accusé·es cité·es à la barre. Le public plonge dans une expérience immersive au cœur d'un tribunal. À l'issue de la représentation, il est invité à participer à un débat qui prolonge la réflexion, en présence d'avocat·es et de membres d'associations de défense des droits des femmes. L'objectif est de transformer la sensibilisation et la réflexion suscitées par le spectacle en engagement concret.

« On me regarde...
On m'écoute.
Je suis regardé...
Un moment de vérité,
c'est ce moment...

Toutes les choses dites
le seront à jamais.
On pourra refaire une
procédure, si je fais appel,
mais ce sera autre chose...

L'oralité des débats,
c'est ce qui est dit à l'oral,
devant le tribunal, en direct,
devant témoin s'il y en a,
devant vous.

Voilà c'est tout cela qui
permet à la juridiction de
forger son intime conviction. »

Extrait d'À La Barre,
Peine perdue ?



CONTACTS

PRODUCTION DÉLÉGUÉE CDN DE NORMANDIE-ROUEN

DIRECTION DE PRODUCTION

Antoine Pitel

+33 (0)6 45 68 11 29

antoine.pitel@cdn-normandierouen.fr

RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT & DE DIFFUSION

Sarah Valin

+33 (0)7 49 02 56 65

sarah.valin@cdn-normandierouen.fr

ADMINISTRATRICE DE PRODUCTION

Elsa Corroyer

+33 (0)6 95 33 03 76

elsa.corroyer@cdn-normandierouen.fr

CHARGÉE DE PRODUCTION

Romane Marilleaud

+33 (0)6 23 87 71 76

romane.marilleaud@cdn-normandierouen.fr

CHARGÉ DE PRODUCTION

Florent Simon

+33 (0)6 20 17 84 44

florent.simon@cdn-normandierouen.fr

PRESSE REGIONALE

Raphaël Parés

06 26 25 64 51

raphael.pares@cdnnormandierouen.fr

Florent Paillart

07 69 47 81 36

florent.paillart@cdnnormandierouen.fr

PRESSE NATIONALE

AGENCE ZEF

Isabelle Muraour

06 18 46 67 37

contact@zef-bureau.fr

Photos

© Arnaud Bertereau

